16 – 4311 – 30

DOCUMENT D'INFORMATION

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE AU PRIMAIRE

(PROGRAMME #16-2510)

Janvier 1985

Québec

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE AU PRIMAIRE

(PROGRAMME #16-2510

Direction générale du développement pédagogique
Direction du matériel didactique

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 2 – 550 – 07836 – 5

Dépôt légal - premier trimestre 1985

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3

0.1 Caractéristiques du programme 5

0.1.1 Titre du programme 5
0.1.2 Titre du guide 5
0.1.3 Type de programme 5
0.1.4 Date d'application obligatoire 5
0.1.5 Grands axes: buts et principes directeurs 5
0.1.6 Structure des objectifs et du contenu 6

0.2 Caractéristiques de la clientèle visée et conditions de la pratique 6

0.2.1 Nombre d'élèves visés 6
0.2.2 Situation de l'enseignement de la musique au primaire . . 6

0.3 Caractéristiques du matériel attendu 7

0.3.1 Conception du matériel 7
0.3.2 Éléments et contenu du matériel 7

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES 9

1.1 Identification du matériel 11

1.2 Mode d'analyse et synthèse 11

1.2.1 Échantillon 11
1.2.2 Observation et jugement 11
1.2.3 Synthèse 11

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE 15

2.1 Premier critère général 17

2.1.1 Premier critère intermédiaire 18
2.1.2 Deuxième critère intermédiaire 20
2.1.3 Troisième critère intermédiaire 22
2.1.4 Quatrième critère intermédiaire 24

2.2 Deuxième critère général 27

2.2.1 Premier critère intermédiaire 28
2.2.2 Deuxième critère intermédiaire 30
2.2.3 Troisième critère intermédiaire 32
2.2.4 Quatrième critère intermédiaire 34

2.3 Troisième critère général 37

2.3.1 Premier critère intermédiaire 38
2.3.2 Deuxième critère intermédiaire 40
2.3.3 Troisième critère intermédiaire 42

2.4 Quatrième critère général 45

2.4.1 Premier critère intermédiaire 46
2.4.2 Deuxième critère intermédiaire 48
2.4.3 Troisième critère intermédiaire 50

ANNEXES

ANNEXE A: Tableau des principales composantes du matériel didactique: aide-mémoire

ANNEXE B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C"

ANNEXE C: Liste des critères généraux et intermédiaires

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études, Musique, primaire (#16-2510) ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il tient lieu de devis et de grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;

- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;

- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

0.1 CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

0.1.1 TITRE DU PROGRAMME

Programme d'études, primaire
Musique
Code: 16-2510

0.1.2 TITRE DU GUIDE

Guide pédagogique, 1er et 2e cycles du primaire
Musique
Code: 16-2510-07 et 16-2510-08

0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

"Au primaire, l'enseignement des arts est présenté dans un seul programme regroupant quatre disciplines spécifiques. On y retrouve l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique."
Programme, p. 9

"Toutes les commissions scolaires doivent dispenser au moins trois des quatre disciplines artistiques développées dans ce programme de façon à ce que tous les élèves aient été sensibilisés à trois disciplines à la fin de leurs études primaires. Toutefois, le choix des disciplines demeure la responsabilité des commissions scolaires."
Programme, p. 13

Suivant le régime pédagogique, "le temps maximum est de 2 heures/semaine pour les arts en général. Toutefois, ce total est donné à titre indicatif seulement et peut être modifié par les commissions scolaires, à condition qu'elles s'assurent de la réalisation des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus notionnels obligatoires dans chaque matière".
Régime pédagogique du primaire, pp. 45-46

0.1.4 DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Septembre 1984

0.1.5 GRANDS AXES: BUTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

"L'éducation musicale choisit une approche globale et intuitive de la musique. Cette globalité, qui est la caractéristique spécifique de l'élève, permet à l'enseignant non seulement d'orienter sa démarche pédagogique mais aussi d'établir l'équilibre entre la formation générale et la formation musicale que doit recevoir l'élève."
Programme, p. 121

La formation musicale est inscrite comme discipline dans les programmes du ministère de l'Éducation depuis quelques décennies. Mais, comme le notait le Rapport Commel en 1974, "les arts plastiques et la musique n'occupent pas à cette date la place qui leur revient dans les écoles" (page 64). Pour corriger cette situation, le Gouvernement du Québec intervient en 1979 avec son Énoncé de politique et plan d'action. Dans cet énoncé, le Gouvernement insiste pour que "l'École dispense une éducation musicale à tous les élèves et qu'elle favorise, de plus, l'émergence des individus aux personnalités créatrices" (page 26).

Pour arriver à ces buts, le programme actuel suggère deux moyens principaux: 1) "développer chez l'élève une écoute active qui engendre une prise de

conscience de l'environnement sonore afin de pouvoir l'améliorer"; 2) "rendre l'enfant musicalement autonome en le rendant apte à faire des choix conformes à ses émotions ou états d'âme".
Programme, p. 117

0.1.6 STRUCTURE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU

Les objectifs généraux constituent les grands axes sur lesquels s'appuient les divers apprentissages qui permettent la réalisation de l'objectif global: "Vivre l'expérience musicale afin de susciter la réaction esthétique face au phénomène du son".
Programme, p. 119

Cette réaction s'élabore à travers la poursuite des trois grands objectifs généraux suivants:

- perception et discrimination auditive;
- connaissance du langage musical;
- réalisations sonores personnelles.

Programme, p. 122

La réalisation des objectifs généraux s'opère, à son tour, grâce à un certain nombre d'objectifs terminaux et intermédiaires dont la définition détaillée et les éléments de contenu apparaissent entre les pages 125 et 135 du programme.

0.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE VISÉE ET CONDITIONS DE LA PRATIQUE

0.2.1 NOMBRE D'ÉLÈVES VISÉS

Il y a actuellement au Québec environ 530 000 élèves au niveau primaire. L'âge moyen de ces élèves se situe entre 6 et 11 ans.

L'élève du niveau primaire est un être de découvertes, d'explorations, de jeux, d'illustrations, de constructions et de graphisme. Il aime découvrir, explorer, jouer, construire et écrire seul et avec d'autres. C'est un être essentiellement social. Ses attitudes, ses goûts et ses intérêts se ressentent du milieu où il vit et des compagnons qu'il fréquente. L'enseignement musical devrait respecter, autant que faire se peut, la nature de cet enfant, ses besoins et ses goûts dans le milieu qui est le sien et dans le groupe dont il est membre.

0.2.2 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE AU PRIMAIRE

0.2.2.1 Type d'enseignant

Les situations suivantes sont possibles:

- enseignant spécialisé en musique;
- enseignant non spécialisé en musique.

0.2.2.2 Conditions matérielles

Les locaux attribués à l'enseignement de la musique doivent respecter les normes suivantes:

- insonorisation suffisante;
- équipement audio-visuel approprié;
- instruments de manipulation simple en nombre suffisant.

0.3 CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ATTENDU

0.3.1 CONCEPTION DU MATÉRIEL

0.3.1.1 Un manuel de l'élève

Le manuel est de type durable: il est donc convenablement relié. Il a un volume raisonnable, compte tenu de la population visée. Il est attrayant et fournit l'information nécessaire.

0.3.1.2 Un livre du maître

Le livre du maître se présente avant tout comme un outil méthodologique. Les objectifs du programme y sont clairement définis. Un nombre suffisant de mises en situation et d'activités facilitent l'enseignement et l'apprentissage. Il peut également contenir un certain nombre de questionnaires et de grilles d'évaluation dont le but est d'assurer un contrôle raisonnable de l'apprentissage.

0.3.1.3 Un matériel-classe

Le matériel-classe est constitué d'au moins un (1) enregistrement sonore contenant des extraits de pièces musicales puisées dans le répertoire traditionnel et surtout contemporain. Il accompagne le livre du maître.

0.3.2 ÉLÉMENTS ET CONTENU DU MATÉRIEL

Le matériel présente des activités ouvertes et autonomes, c'est-à-dire complètes en elles-mêmes. Il doit être conçu de façon à donner la priorité aux thèmes d'actualité. L'enseignant doit pouvoir y faire un choix en fonction des intérêts et du rythme d'apprentissage des élèves.

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments prescrits du matériel par le devis sont à sa disposition.

Ces éléments sont, pour chacune des classes du primaire: un manuel et un livre du maître correspondant, ainsi que, à titre de matériel-classe, au moins un (1) document sonore.

1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation globale en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B". Il justifie, le cas échéant, ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

1.2.3 SYNTHÈSE**

L'évaluateur reporte les scores attribués au matériel pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C". Puis, il effectue la somme des scores bruts des critères intermédiaires relatifs à chacun des quatre (4) critères généraux de façon à obtenir leur score total. L'évaluateur fixe, selon le score total obtenu pour chacun d'eux, la cote des quatre (4) critères généraux. Si l'ensemble de ces cotes (quatre lettres) donne lieu à un pattern jugé positif, le matériel est approuvé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification faites sont facultatives. Si, par contre, le pattern obtenu est jugé négatif,

---

* Cf. Annexe A: Tableau des principales composantes...
** Cf. Annexe B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

le matériel est refusé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification sont obligatoires, du moins celles que l'évaluateur identifie de façon précise. L'éditeur doit, s'il désire que le matériel en question soit approuvé, présenter une nouvelle version de celui-ci qui tient compte de l'ensemble des dites recommandations jugées essentielles.

Enfin, l'évaluateur résume, à l'aide de la fiche-synthèse "D", les commentaires et les recommandations qu'il a formulés à propos de chacun des critères intermédiaires. La synthèse des commentaires doit éclairer l'ensemble des jugements rendus et les justifier de façon adéquate. La synthèse des recommandations doit faire le point sur l'ensemble des modifications et des corrections à apporter.

FICHE DESCRIPTIVE "A"

1. IDENTIFICATION

No du dossier ☐

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

		Remarques
• Manuel(s)	☐	_____
• Livre(s) du maître	☐	_____
• Cahier(s) d'activités	☐	_____
• Matériel-classe (Préciser lequel) _____ _____	☐	_____

Ces éléments sont ceux prescrits ou recommandés par le devis:

OUI ☐ NON ☐

Dans la négative, préciser quel est l'élément qui manque ou qui s'ajoute.

_____

2. ÉCHANTILLON

L'échantillon retenu comprend:

_____
_____
_____
_____
_____

Il a été déterminé de la façon suivante:

_____
_____
_____
_____
_____

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

- **RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE**

Le matériel préconise une approche pédagogique globale qui repose sur les trois étapes de la démarche disciplinaire, percevoir/faire/réagir, et qui engage l'élève tout entier et tel qu'il est dans le processus d'apprentissage. (Programme, pages 121 et 122)

- **RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES**

Le matériel vise le développement des habiletés musicales à travers le déroulement d'une expérience où la musique devient le moyen d'expression. Dans cette perspective, les contenus notionnels et les connaissances musicales ont un rôle de soutien ou viennent s'intégrer à ce développement. (Programme, pages 117 à 119)

- **RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT**

Le matériel part du vécu et de l'environnement sonore de l'élève et propose des situations qui l'invitent à une prise de conscience de cet environnement en vue de l'améliorer, et qui favorisent en même temps son expression et sa réaction. (Programme, page 117)

- **RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

Le matériel préconise une évaluation formative reposant sur une mesure à interprétation critériée.
(Programme, pages 136 et 137)

2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des situations qui prennent la forme de projets qui amènent l'élève à s'entraîner à la perception et à la discrimination auditive, à l'expression et à la réaction musicales.*

2) *Le manuel présente des thèmes ou des scénarios qui incitent l'élève, à l'intérieur d'une démarche collective, à créer sa propre démarche dans l'authenticité.*

3) *Le livre du maître invite l'enseignant à assurer le déroulement efficace de la démarche d'apprentissage en intervenant comme animateur et guide des activités, et comme appréciateur des réalisations.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t ó	(1) *Le livre du maître fait ressortir, dans ses textes, l'organisation des mises en situation autour des trois phases de la démarche d'apprentissage.*
i F v	(1) *Le matériel présente des activités d'apprentissage qui favorisent la discrimination auditive, l'expression et la réaction.* (2) *Le matériel offre des scénarios qui invitent l'élève à suivre sa propre démarche à l'intérieur de la démarche du groupe.* (3) *Le livre du maître présente des modes de questionnement qui l'invitent à évaluer les différentes réalisations des élèves.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel présente des mises en situation qui visent le développement des habiletés de communication et d'expression vocale et instrumentale.*

2) *Le matériel offre des moyens qui favorisent le développement des habiletés expressives plutôt que le déploiement des habiletés techniques.*

3) *Le matériel propose des activités qui intègrent au développement des habiletés les notions jugées fondamentales en musique: hauteur des sons, intensité relative, variations de durée, timbre, forme, etc...*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t f	
F i v	(1) *Le matériel offre des mises en situation qui utilisent le conte, le dessin, le chant ou l'improvisation pour stimuler l'expression et la communication.* (2) *Le matériel suggère différents objets qui favorisent l'attitude inventive et expressive plutôt qu'une disposition fidèle à l'imitation et à la reproduction.* (2) *Le livre du maître offre des illustrations et propose des réalisations* (3) *thématiques comme moyens de développer les habiletés expressives et d'y intégrer les notions jugées fondamentales en musique.* (3) *Le livre du maître propose des activités qui visent l'expression en faisant appel à la voix et à des instruments de manipulation simple, à travers les paramètres du son.*
I d g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui puise dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui dirigent l'intérêt de l'élève vers les événements de l'environnement sonore dans lequel il vit.*

2) *Le matériel propose des mises en situation qui puisent dans l'univers de l'élève des sources de perception et de discrimination auditive, et qui le conduisent à s'exprimer dans des activités vocales, corporelles et instrumentales.*

3) *Le matériel offre des pistes de questionnement qui amènent l'élève à une objectivation des situations vécues.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t b	(2) *Le livre du maître contient des activités d'expression vocale, individuelle, collective ou en petits groupes, qui utilisent le dialogue musical et l'étude de chants connus des élèves.*
F i v	(1) *Le matériel alimente les mises en situation de perception et de discrimination auditive en puisant dans l'environnement de l'élève les phénomènes sonores qui s'y produisent.* (2) *Le matériel propose des activités corporelles, vocales et instrumentales favorisant l'interprétation et la création, et qui peuvent faire appel aux bruits du corps, à la chanson, à la danse, et à l'utilisation d'instruments de type Orff, de la flûte à bec, d'instruments fabriqués, etc..* (3) *Le matériel propose des grilles-questionnaires qui amènent l'élève à réagir devant ses propres réalisations.*
I d g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel fait porter l'évaluation sur le développement des habiletés d'expression et de discrimination auditive en même temps que sur l'acquisition des connaissances propres à l'éducation musicale.*

2) *Le livre du maître situe l'évaluation formative au cours du processus d'apprentissage en tenant compte des objectifs à atteindre.*

3) *Le matériel présente des outils de mesure variés, pertinents, conformes aux objectifs visés, qui permettent l'auto et la co-évaluation.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t i b	
F v	(1) *Le livre du maître suggère certaines formes de grille d'observation, certains modes de discussion, des questionnaires oraux et écrits, comme moyens d'évaluer les connaissances et les habiletés de l'élève.* (2) *Le matériel offre différents scénarios d'évaluation formative en proposant des activités à caractère ludique ou formel liées aux objectifs du programme.* (3) *Le matériel présente la fiche d'auto-évaluation pour l'élève et la fiche d'évaluation de l'élève par l'enseignant comme étant des moyens privilégiés pour assurer l'efficacité de la démarche d'apprentissage.*
I d g	(1) *Le matériel met en évidence, par des procédés graphiques appropriés, les activités d'évaluation formative proposées.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel aborde la majeure partie des objectifs et des contenus prescrits ou préconisés par le programme.

- **PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS**

Le matériel donne la même importance à tous les objectifs généraux que prescrit le programme et il les présente conformément aux étapes de la démarche pédagogique. Chaque objectif apparaît avec le type de situations et d'activités qui lui convient et qui doit orienter l'enfant vers la réalisation de l'expérience musicale.
(Programme, pages 125 à 135)

- **PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS**

Le matériel présente les contenus se rapportant aux objectifs terminaux et intermédiaires que définit le programme. Chaque groupe de contenus est dûment abordé et développé avec l'importance qui lui revient.
(Programme, pages 125 à 135)

- **ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS**

Le matériel articule les objectifs et les contenus de façon à respecter, à la fois, la démarche pédagogique et le développement psychologique de l'enfant. Ainsi, les contenus d'apprentissage forment un ensemble ordonné et adapté à la maturité, aux intérêts et aux motivations de l'enfant.
(Programme, pages 125 à 135)

- **EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS**

Le matériel offre des contenus notionnels qui tiennent compte de l'évolution et de la recherche musicales, autant dans le domaine du répertoire, du langage et du graphisme que dans celui du choix des instruments.
(Programme, pages 125 à 135)

2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre la majeure partie des objectifs obligatoires du programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel aborde, de façon explicite, les objectifs terminaux et intermédiaires définis dans le programme.*

2) *Le matériel propose généralement des mises en situation ouvertes qui invitent l'élève à la participation.*

3) *Le matériel propose une démarche graduée et structurée de création musicale.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t b	
F i v	(1) *Les mises en situation et les activités qui leur correspondent font ressortir les liens qui unissent les objectifs terminaux aux objectifs intermédiaires.* (1) *Le matériel présente des activités explicites, c'est-à-dire dont l'objectif est clairement défini.* (2) *Le matériel propose des types d'activités telles: les chants, les jeux, les imitations et les improvisations, comme des moyens d'expression qui facilitent la participation.* (3) *Le matériel offre des situations qui placent l'élève dans une démarche structurée de création.*
I d g	(1) *La table des matières du livre du maître est assez explicite pour permettre d'y retracer les objectifs terminaux et les objectifs intermédiaires.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder la majeure partie des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel présente les contenus notionnels de façon à ce qu'ils s'intègrent à la démarche pédagogique et aux objectifs visés dans le programme.*

2) *Le matériel propose des mises en situation qui permettent d'accorder une importance égale aux différents contenus.*

3) *Le matériel offre une quantité suffisante et variée d'activités pour assurer l'apprentissage de tous les contenus notionnels imposés par le programme.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t / é	
F i / v	(1) *Les activités proposées dans le matériel telles les chants et les jeux, les associations mouvements-graphiques, inventions-illustrations, s'ajustent à la démarche pédagogique et à la nature des objectifs visés.* (3) *Les mises en situation présentées dans le matériel orientent l'élève vers la compréhension des différents contenus.* (3) *Les situations présentées dans le matériel sont en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des contenus du programme.*
I d / g	(2) *Le livre du maître offre des tableaux et des schémas qui permettent de visualiser l'importance et les liens unissant les objectifs et les contenus.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel offre une structure d'ensemble des objectifs et des contenus qui correspond à celle du programme.*

2) *Le matériel actualise, ordonne et proportionne le nombre de mises en situation d'après la nature et l'importance des objectifs et des contenus.*

3) *Le matériel présente des activités en nombre suffisant pour répondre à la difficulté des objectifs et des contenus, et pour respecter les divers cheminements que poursuivent les élèves.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t ô	
F i v	(2) *Le matériel proportionne le nombre et la diversité des activités qu'il présente à l'importance et à la difficulté des objectifs et des contenus.* (3) *Le matériel adapte les moyens pédagogiques qu'il propose à la nature des objectifs visés et au rythme d'apprentissage des élèves.* (3) *Les exercices sont en nombre suffisant pour assurer une maîtrise normale des connaissances et des habiletés et pour réaliser un continuel renforcement des apprentissages.*
I d g	(1) *Le livre du maître contient des tableaux qui permettent de visualiser l'articulation et la progression des objectifs et des contenus.* (1) *Le matériel présente une table des matières qui reflète la structure des objectifs et de leurs contenus.*

FICHE D'ANALYSE "B" 33

C.G.	2	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose un contenu qui reflète les découvertes de la recherche dans le domaine de la musique.*

2) *Le matériel utilise un éventail d'expressions qui respectent les conventions du langage musical traditionnel et contemporain.*

3) *Le matériel place l'élève devant la réalité musicale contemporaine envisagée sous son double aspect classique et populaire.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I b	(3) *Le matériel présente des textes et des illustrations qui font ressortir les particularités de l'époque contemporaine.*
i F v	
I d	(1) *Le matériel contient un répertoire vocal et instrumental qui, tout en* (2) *démontrant les conventions du langage traditionnel, tient compte de l'évolution actuelle de la musique: instrumentation, langage, graphisme, etc...* (1) *Le livre du maître propose une bibliographie qui fait état des recherches récentes en musique.* (3) *Les pièces musicales proposées dans l'(es) enregistrement(s) sonore(s) s'inscrivent dans le répertoire actuel.* (3) *Le manuel de l'élève suggère l'audition de courtes pièces musicales contemporaines.*
g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.

- **CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES**

Le matériel doit répondre aux exigences du programme concernant le temps consacré à l'enseignement de la musique au primaire de même qu'il doit tenir compte du rapport maximal autorisé élèves-maître (1/27, premier cycle et 1/29, deuxième cycle).
(Régime pédagogique, pages 45, 46 et 47)

- **CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES**

Le matériel doit tenir compte des locaux, des instruments et de l'équipement audio-visuel habituellement requis pour l'enseignement efficace de la musique.

- **CONDITIONS RELATIVES À L'ACTE PÉDAGOGIQUE**

Le matériel doit tenir compte, d'une part, de la fonction d'animateur et de guide que doit exercer l'enseignant et, d'autre part, du développement de l'enfant de 6 à 11 ans avec le style et le rythme d'apprentissage qui le caractérisent.
(Programme, pages 121 et 122)

2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose un ensemble d'activités de base réalisables dans le cadre du temps minimum d'enseignement qui est prescrit.*

2) *Le matériel tient compte de l'aspect collectif de l'enseignement de la musique sans exclure pour autant certaines activités individuelles ou de sous-groupes qui peuvent être, par la suite, traitées en grand groupe.*

3) *Le matériel propose une matière assimilable par un groupe d'élèves dont le nombre répond à la norme établie.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t ś		
	(2)	*Les leçons sont développées autour d'expériences communes à la plupart des élèves, compte-tenu de leur âge, de leur développement, de leurs intérêts et de leurs motivations.*
F i v	(2)	*Les activités suggérées dans le matériel sont conçues pour être réalisées collectivement.*
	(3)	*Les activités présentées dans le matériel sont définies pour être réalisées en fonction du rapport élèves-maître établi.*
I d g	(1)	*La répartition des blocs d'apprentissage est faite conformément aux exigences de la grille-horaire qui peut être adaptée localement.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le livre du maître peut contenir des suggestions d'aménagement et d'équipement propres à susciter une amélioration de la situation physique existante.*

2) *Le matériel-classe recommandé doit être assez diversifié pour stimuler une action musicale valable (création), et en quantité assez importante pour assurer un enseignement efficace.*

3) *Le matériel doit offrir des activités qui supposent l'utilisation d'instruments de manipulation simples, solides et de qualité.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(2) *Le matériel imprimé propose un appui supplémentaire à certaines activités en suggérant l'emploi d'au moins un enregistrement sonore présentant un éventail de pièces musicales.*
F i v	(1) *Le livre du maître facilite l'enseignement et l'apprentissage en faisant appel à un éventail suffisant de moyens pédagogiques et d'équipement auxiliaire.* (2) *Le matériel-classe suggéré est compatible avec les orientations du programme et les exigences de la démarche pédagogique.* (3) *Le matériel présente des activités qui supposent l'utilisation d'instruments simples, solides et de qualité.*
I d g	(2) *Le livre du maître suggère la consultation de sources d'information complémentaires à celles qui existent dans l'école.* (2) *Le livre du maître présente une liste d'enregistrements musicaux adaptés aux possibilités d'écoute de l'élève et facilement disponibles.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte du rôle de l'enseignant, en vue de faciliter l'acte pédagogique.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève se conforme à la capacité de lecture des élèves de 6 à 11 ans en facilitant la lecture et la compréhension des textes qui y sont présentés.*

2) *Le matériel présente des activités ouvertes d'apprentissage qui favorisent le développement des habiletés, la mise en valeur des différences individuelles et la motivation.*

3) *Le livre du maître propose des pistes et des suggestions touchant la planification d'un enseignement à la fois collectif et individualisé: démarches-types, possibilités de regroupement d'objectifs, activités de prolongement et de ré-investissement, d'auto et de co-évaluation.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(1)	*Les textes contenus dans le manuel de l'élève sont linguistiquement adaptés à des élèves de 6 à 8 ans (premier cycle) et de 9 à 11 ans (deuxième cycle).*
	(2)	*Le matériel propose des mises en situation et des activités qui, par leur variété et leur adaptabilité, tiennent compte des différences individuelles et suscitent la motivation de l'élève.*
r	(2)	*Le livre du maître présente des activités pour tous les rythmes d'apprentissage.*
	(3)	*Le livre du maître propose à l'enseignant des démarches-types, des plans de cours et des activités supplémentaires qui lui permettent de rejoindre les différentes catégories d'élèves.*
v		
I d	(3)	*Le livre du maître contient une table des matières et un index suffisamment détaillés pour permettre à l'enseignant d'en utiliser à bon escient le contenu.*
g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adéquat dans sa forme.

- **FACTURE DU MATÉRIEL**

Le manuel de l'élève s'adapte à son âge et à son niveau et il offre, de plus, une qualité physique suffisante pour assurer sa résistance. Le livre du maître, en plus de posséder une qualité similaire, répond au double critère pédagogique et économique.

- **MISE EN PAGE DU MATÉRIEL**

La mise en page témoigne d'un souci d'esthétique: les illustrations joignent à un attrait justifié par les besoins de l'élève une qualité de transparence par rapport aux messages qu'elles véhiculent. Les graphiques sont nets, dégagés et significatifs.

- **COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL**

La composition et l'impression confèrent au contenu toute sa signification: la grosseur, la forme et la netteté des caractères d'imprimerie favorisent la lisibilité. L'utilisation de titres et de sous-titres, l'emploi d'une numérotation, la proportion des espacements, permettent à l'élève d'avoir une meilleure intelligence du contenu.

2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La facture du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est doté d'un type de reliure qui en assure la durabilité.*

2) *Le manuel de l'élève a des dimensions qui conviennent à son âge et à son niveau d'apprentissage.*

3) *Le livre du maître a une facture conforme aux exigences de la pédagogie et de l'économie.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t b	
F i v	
I d g	(1) *Le carton de la couverture du matériel (maître et élève) est solide; les feuilles sont bien cousues et encollées.* (1) *Le papier utilisé dans le matériel est assez épais et opaque pour éviter l'effet de transparence.* (2) *Les qualités physiques du matériel en rendent l'utilisation et la manipulation faciles.* (2) *L'aspect physique du manuel de l'élève invite à l'apprentissage.* (3) *L'aspect physique du livre du maître répond à une qualité pédagogique valable.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La mise en page du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel a une mise en page soignée; la disposition des blocs écrits et des blocs figurés fait ressortir l'utilité de chacun.*

2) *Les illustrations sont disposées de façon à renforcer le sens des thèmes proposés ou à éclairer les textes présentés.*

3) *Les graphiques sont nets, dégagés et significatifs.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Dans le matériel, les composantes textuelles (blocs écrits et blocs figurés) sont mises en valeur les unes par rapport aux autres.*
		(2) *Le manuel de l'élève présente des illustrations adaptées à l'âge des lecteurs: éclairantes, actuelles et conformes à l'esthétique.*
	b	(3) *Dans le matériel, les graphiques viennent faciliter la compréhension des textes.*
F	i	
	v	
I	d	
	g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La composition et l'impression du matériel sont adéquates.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est composé dans un type et un corps de caractère adaptés à des lecteurs de 6 à 11 ans.*

2) *Le matériel est rendu plus attrayant par une certaine variation du corps et de la graisse du caractère des textes.*

3) *L'usage des titres et des sous-titres, l'emploi de la numérotation et la présence des encres de couleur rendent les textes plus clairs et plus compréhensibles.*

évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du ma-
:riel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critè-
:s d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et
a portée du critère intermédiaire, si:

F i v	
d	
I g	(1) *La grosseur des caractères d'imprimerie utilisés dans le manuel est adaptée: 16-14 points au premier cycle, environ 12 points au deuxième cycle.*
	(1) *L'interligne est proportionné au corps de caractère utilisé et favorise la lisibilité.*
	(2) *L'utilisation de caractères gras, italiques ou majuscules, met en relief les parties importantes des textes et en facilitent la compréhension.*
	(3) *L'usage des titres et des sous-titres, l'emploi de la numérotation et la présence des encres de couleur, font ressortir la structure des textes et les rendent plus clairs et plus compréhensibles.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser s'il y a lieu)

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

FICHE-SYNTHÈSE "C"

C.G.1 Conformité aux orientations du programme	C.1.1 Fait appel à une démarche d'apprentissage. C.1.2 Intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés. C.1.3 Puise dans le vécu et l'environnement des élèves. C.1.4 Intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.
C.G.2 Présence et traitement des objectifs et des contenus notionnels	C.1.1 Aborde la majeure partie des objectifs obligatoires. C.1.2 Véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires. C.1.3 Propose une progression qui reflète celle du programme. C.1.4 Présente des contenus actuels, exacts et objectifs.
C.G.3 Adaptation aux conditions de la pratique	C.1.1 Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire. C.1.2 Tient compte des ressources physiques et financières du milieu. C.1.3 Facilite l'acte pédagogique.
C.G.4 Adéquation de la forme	C.1.1 A une facture adéquate. C.1.2 A une mise en page adéquate. C.1.3 Est composé et imprimé de façon adéquate.

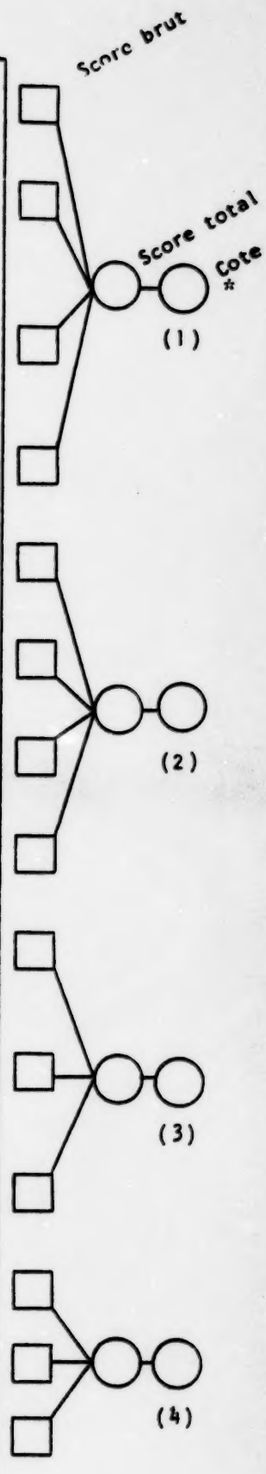

(1) (2) (3) (4)

VERDICT:

PATTERN OBTENU* _____

- Le pattern obtenu est positif ☐
  négatif ☐
- Le matériel est donc approuvé ☐
  rejeté ☐

* Cf. l'Annexe B : Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES (APPRÉCIATION GLOBALE):

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

ANNEXE A

TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

COMPOSANTES	
FONCTIONS — TYPES	FORMES
INFORMATIVE — Textuel	• Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé...
INFORMATIVE — Figuratif	• Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information.
FORMATIVE — Incitatif	• Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse.
FORMATIVE — Vérificatif	• Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances.
INSTRUMENTALE — Désignatif	• Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire...
INSTRUMENTALE — Graphique	• Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations.

ANNEXE B

PROCÉDURE POUR COMPLÉTER LA FICHE-SYNTHÈSE "C"

1) L'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des critères intermédiaires dans les cases "scores bruts" de la fiche-synthèse "C". Il fait la somme de ces scores pour obtenir le score total de chacun des critères généraux.

2) Pour déterminer, à partir de leur score total, la cote de chacun des quatre (4) critères généraux, l'évaluateur s'appuie sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

3) L'évaluateur rend le verdict final à partir des quatre (4) cotes obtenues. Placées les unes à la suite des autres en commençant par le haut, c'est-à-dire par celle qui a trait à l'orientation générale du programme, elles forment un pattern. Les trente-six (36) patterns suivants donnent lieu à un verdict d'approbation.

A A A A	B A B A	A A C A	B A C A
A A A B	B B A A	A A C B	B A B C
A A B A	A B B B	A A C C	B A C B
A B A A	B A B B	A B A C	B A C C
B A A A	B B A B	A B B C	B B A C
A A B B	B B B A	A B B C	B B C A
A B A B	B B B B	A B C B	B B B C
A B B A	A A A C	A B C C	B B C B
B A A B	A A B C	B A A C	B B C C

Tous les autres donnent évidemment lieu à un verdict de refus.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée à C.

ANNEXE C

LISTE DES CRITÈRES GÉNÉRAUX ET INTERMÉDIAIRES

C.G.1 RESPECT DES ORIENTATIONS

- C.I.1 Le matériel fait appel à une démarche d'apprentissage.
- C.I.2 Le matériel intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés.
- C.I.3 Le matériel puise dans le vécu et l'environnement des élèves.
- C.I.4 Le matériel intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

C.G.2 PRÉSENCE DES CONTENUS NOTIONNELS

- C.I.1 Le matériel aborde la majeure partie des objectifs obligatoires.
- C.I.2 Le matériel véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires.
- C.I.3 Le matériel propose une progression qui reflète celle du programme.
- C.I.4 Le matériel présente des contenus actuels, exacts et objectifs.

C.G.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE

- C.I.1 Le matériel tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.
- C.I.2 Le matériel tient compte des ressources physiques et financières du milieu.
- C.I.3 Le matériel facilite l'acte pédagogique.

C.G.4 ADÉQUATION DE LA FORME

- C.I.1 Le matériel a une facture adéquate.
- C.I.2 Le matériel a une mise en page adéquate.
- C.I.3 Le matériel est composé et imprimé de façon adéquate.